

## CONTACTEZ VOTRE BOUTIQUE DE GESTION

Un réseau innovant et de proximité

**400** implantations en zones urbaines et rurales

### UN PARCOURS COMPLET ET PERSONNALISÉ POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET

Nous prenons en compte votre dimension personnelle. Nous respectons votre autonomie et votre projet. Nous croyons en votre réussite.

Nous innovons pour vous aider à développer vos activités :

- les couveuses d'entreprises à l'essai,
- les clubs de créateurs avec le réseau Oxygène.



- Le 1<sup>er</sup> concours de la création d'entreprise avec une catégorie spécifique Services à la personne

Pour vous informer : [www.concours-talents.com](http://www.concours-talents.com)

Votre Boutique de Gestion \_\_\_\_\_

Les actions des Boutiques de Gestion sont soutenues par l'Union Européenne, les Services de l'Etat, les Régions, les Départements, les Communes, les réseaux d'appui financier et bancaire, les grandes entreprises.

Services à la Personne  
Agence nationale



Un réseau national au service des créateurs et repreneurs d'entreprise



BOUTIQUES DE GESTION

[www.boutiques-de-gestion.com](http://www.boutiques-de-gestion.com)

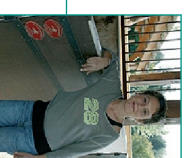


BOUTIQUES DE GESTION

[www.boutiques-de-gestion.com](http://www.boutiques-de-gestion.com)

**UNE IDÉE, UN PROJET**  
DANS LES SERVICES À LA PERSONNE ?

Initiative & Solidarité



ACCÈS  
CONSEIL

Les Boutiques de Gestion conventionnées par l'Agence Nationale des Services à la Personne.

Être là, du projet à l'entreprise

## Vous avez un projet dans les Services à la personne ?

### Nous vous aidons à le concrétiser

Un conseiller des Boutiques de Gestion vous accompagne à chaque étape de votre parcours de création ou de reprise, quel que soit l'état d'avancement de votre projet.

#### Vous accueillir, vous orienter...

- écouter, répondre à vos questions,
- clarifier votre projet et repérer les étapes de sa réalisation,
- valider vos objectifs,
- informer sur la réglementation, la législation Services à la Personne
- définir un plan de travail,
- identifier les aides techniques et financières adaptées à votre projet.

#### Vous accompagner ...

##### > **Construire votre projet**

- étudier la faisabilité de votre projet de création ou de reprise d'entreprise,
- réaliser votre étude de marché,
- établir une stratégie et des prévisions économiques,
- choisir le statut juridique, fiscal et social,
- finaliser votre dossier de création d'entreprise et le plan d'affaires
- constituer votre dossier de demande d'agrément simple ou qualité,
- mobiliser les ressources techniques et financières pour démarrer et développer votre activité.

##### > **Vous former**

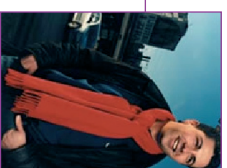
- mûrir et maîtriser votre projet,
- apprendre le métier de chef d'entreprise,
- comprendre la comptabilité et la gestion,
- connaître la fiscalité et le droit des affaires,
- acquérir les outils nécessaires : gestion des ressources humaines, organisation administrative, réglementation
- marketing des services

## Vous avez déjà créé votre entreprise dans les Services à la personne ?

Le conseiller de votre Boutique de Gestion est à vos côtés.

#### Vous aider à consolider et développer votre activité...

- appui au démarrage,
- actions commerciales, publicité, communication, prospection,
- organisation administrative,
- contrôle de gestion, tableaux de bord,
- stratégie, développement, financement.



Ils ont créé leur entreprise



#### Des outils spécifiques d'accompagnement des projets des Services à la personne

- BALISE "Services à la personne"
- Mallette "Guide de l'accompagnement des projets dans les Services à la personne"

L'Agence Nationale des Services à la Personne fait confiance aux Boutiques de Gestion qui sont "des acteurs essentiels de la professionnalisation des services à la personne mais aussi du développement économique des territoires".

Laurent HENART, Président de l'ANSP